

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Roucloux Joël ;Van Wymeersch Brigitte ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercice d'identification et de rédaction descriptive des oeuvres d'art.</li> <li>• Apprentissage et utilisation pertinente du vocabulaire usuel d'histoire de l'art (architecture, sculpture, peinture et arts décoratifs) et de musicologie (vocabulaire de base et typologie des instruments de musique à partir de l'iconographie).</li> <li>• Identification de la typologie documentaire et initiation à un système de références bibliographiques.</li> <li>• Exercice de lecture et de synthèse d'un article scientifique (en histoire de l'art et/ou en musicologie).</li> <li>• Initiation à l'heuristique et aux manuels de base en histoire de l'art et musicologie.</li> <li>• Initiation à certains aspects de l'étude d'une oeuvre d'art et rédaction d'un texte scientifique intégrant un état de la question et un appareil critique.</li> <li>• Exercice de comparaison de notices biographiques de musiciens, notamment de musiciens ou d'acteurs du monde musical</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p>1</p> <p>À l'issue du cours, l'étudiant sera initié à la terminologie de l'histoire de l'art et de la musicologie, aux méthodes et principes de l'heuristique, des références bibliographiques, de l'observation, la description et l'analyse d'oeuvres d'art, de la rédaction, l'illustration et la présentation d'un travail scientifique.</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> L'activité est évaluée selon trois modes qui correspondent chacun à environ un tiers des points :</p> <p>a) une évaluation continue, sur base de travaux intermédiaires répartis sur les deux quadrimestres; b) un travail de recherche, faisant l'objet d'une présentation orale et d'un travail écrit en mai; c) deux examens écrits, à la fin de chaque quadrimestre, portant sur la matière vue aux cours et durant les séances de travaux pratiques.</p> <p>L'examen de juin n'est accessible qu'aux étudiants ayant déposé la version écrite du travail de recherche annuel.</p> <p>En cas d'échec à l'épreuve partielle obligatoire en janvier, l'étudiant présente un examen portant sur l'ensemble de la matière en juin. S'il réussit cette épreuve partielle, il présente l'examen sur la matière du deuxième quadrimestre et ses deux notes sont pondérées pour cette partie de l'épreuve. En cas de seconde inscription à l'épreuve, l'étudiant est tenu de présenter à nouveau l'examen portant sur les matières de l'examen de juin et du partiel de janvier qu'il ait réussi ou non ce dernier, ainsi que le travail écrit de fin d'année si la cote obtenue pour ce dernier est inférieure à 50%. En cas d'insuffisance dans les travaux intermédiaires (évaluation continue), un travail alternatif unique est imposé et pondéré à la hauteur du total de l'évaluation continue et du travail final (65%).</p>
Méthodes d'enseignement	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Alternance de séances de cours théoriques et de travaux pratiques encadrés, en auditoire ou lors de visites sur le terrain (sites et musées).</p> <p>Exercices pratiques par la réalisation de travaux individuels.</p> <p>Supports de cours à étudier : syllabus, notes personnelles, power points et documents distribués aux cours et TP.</p>
Contenu	Terminologie en histoire de l'art.

	<p>Guide bibliographique des sources et des instruments de travail (encyclopédies, dictionnaires, bibliographies, manuels, monographies, collections de travaux, revues, catalogues de musées et d'exposition, bases de données, etc).</p> <p>Systèmes de références et d'abréviations bibliographiques.</p> <p>Méthodologie de l'analyse d'une oeuvre d'art : description, recherche documentaire, état des questions, premiers éléments d'analyse.</p> <p>Rédaction, illustration et présentations écrite et orale d'un travail scientifique.</p>
Ressources en ligne	Moodle : annonces, calendrier, consignes, syllabus, documents,...
Bibliographie	Syllabus en ligne.
Faculté ou entité en charge:	ARKE

### Force majeure

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En cas d'impossibilité de l'examen écrit en présentiel envisagé suite à une éventuelle dégradation de la situation, l'examen sera organisé sous forme d'examen oral sur teams. La matière à étudier resterait la même mais le nombre de questions serait réduit.
---	--

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE1BA	5		